

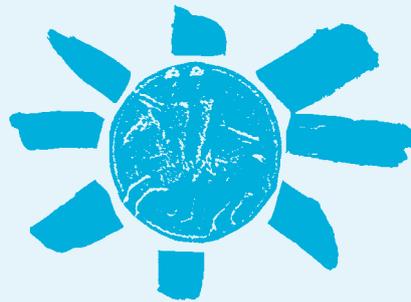
L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

22 décembre 2011
N° 85



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

L'année 2011 a été déclarée « **année internationale des forêts** » par l'ONU. Après l'année de la biodiversité, c'était tout naturel !

Une attention particulière pour mettre l'accent sur un milieu qui de tout temps a été pour l'homme une ressource mais également un lieu d'accueil.

Les agréables promenades de cette arrière saison ensoleillée nous l'ont rappelé : la forêt est un espace d'apprentissage, de détente, de loisirs pour des milliers de visiteurs. C'est aussi un lieu où notre imaginaire prend racine. Que de contes, que de personnages fictifs ou non, que de héros ou monstres y ont trouvé cachette ou refuge !

La forêt a là une fonction sociale.

Production pour l'ébénisterie, pour la construction, la fabrication d'emballages... Le bois est une ressource essentielle et la filière concerne 45 000 emplois en France. Bois de chauffage également, ressource durable pour laquelle la demande explose maintenant !

La forêt a une fonction économique importante.

La forêt est aussi notre rempart contre le réchauffement climatique, le bois stocke le carbone (13% des émissions globales en France) et notre plus grande réserve de biodiversité (31% des surfaces de ter-

res de la planète mais 80% de la biodiversité terrestre).

Elle fourmille d'êtres vivants ! Et les bois morts sont source de nouvelles vies !

La forêt a une fonction environnementale essentielle.

« La forêt française recouvre un quart du territoire national (30% de celui du PNRFO) et modèle ses paysages. La variété des sols, du climat crée à chacune des écosystèmes spécifiques et parfois fragiles. Elle a été mise à mal par des fragmentations successives dues aux défrichements et aux créations de voies de communications ainsi que par des fonctionnements évoluant avec l'histoire. Les hommes n'y mènent plus leurs troupeaux ; certaines espèces d'arbres sont plus ou moins « à la mode ».

Et elle est possession de près de quatre millions de propriétaires*... qui ne sont pas tous des forestiers ! Comment arriver à gérer tout en préservant ? Comment fournir de plus en plus de bois sans épuiser le potentiel ?

Cela méritait bien la réflexion menée par les acteurs pendant une année... mais compte tenu de l'enjeu, un siècle serait sans doute nécessaire !

La forêt est multifonctionnelle et doit le rester. La bonne gouvernance doit être

trouvée par le biais de la sensibilisation et du dialogue entre les propriétaires, les gestionnaires et les différents utilisateurs. Cela passe aussi par la prise de conscience individuelle de la richesse de ce bien commun.

Prenons garde : « si la forêt disparaissait l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer ! »

A lire : le numéro 36 d'« Espaces naturels » et le numéro spécial de « Terre sauvage » tous deux consacrés à ce sujet.

L'association vous proposera également une conférence sur la biodiversité forestière à l'issue de la prochaine AG.

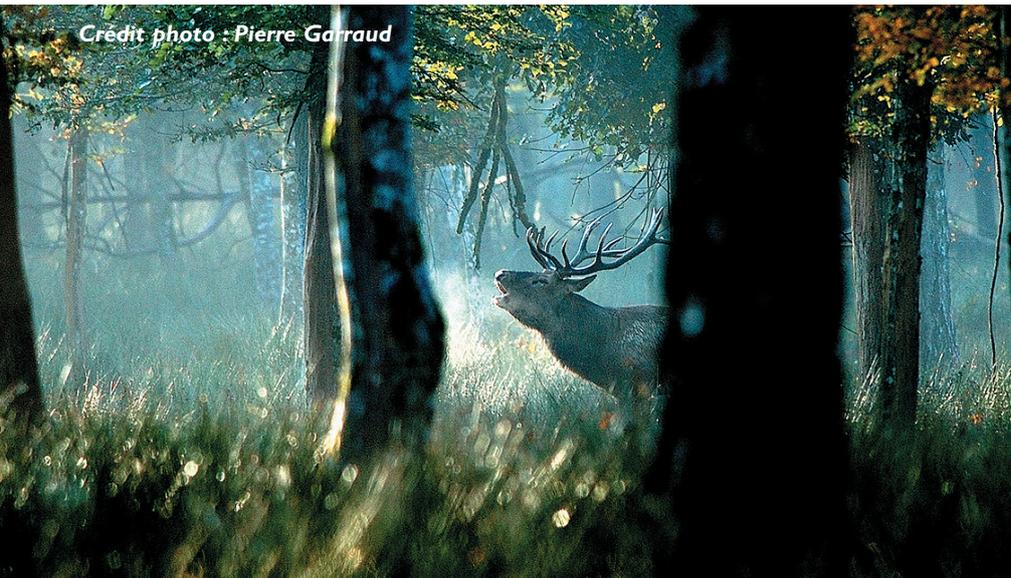
Armande Spilmann

* 70% des forêts du PNRFO sont possession de propriétaires privés, le reste étant en forêts domaniales, communales, gérées par l'ONF.

SOMMAIRE

- Édito sur la forêt..... p. 1
- La migration des oiseaux..... p. 2
- Intrus sur le lac !
Une grande voyageuse..... p. 3
- Les Briennois célèbres
(2^e partie)..... p. 4-5
- Savez-vous que ?..... p. 6
- On a lu, on a vu..... p. 7
- Animations..... p. 8
- Abonnement..... p. 8

Crédit photo : Pierre Garraud



Appétit
Puisqu'il paraît que quand il va, la santé va..

Aboutissement
Des projets qui vous tiennent à cœur...

Affection
A donner et recevoir sans modération...

AAA que les Amis vous souhaitent de conserver en 2012 !

Bonne année à tous !

LA MIGRATION DES OISEAUX

La migration est un mouvement saisonnier de certains oiseaux qui se déplacent entre leur région de reproduction et une autre dite « aire d'hivernage ».

C'est le manque de nourriture et les sols enneigés des pays nordiques qui conditionnent le départ de certaines espèces pour des régions comme la nôtre aux hivers plus cléments.

Mais certains oiseaux font de grands déplacements sans être pour autant de véritables migrateurs. Ainsi de nombreuses mésanges, pinsons et autres grives viennent passer l'hiver dans les jardins et fréquentent les mangeoires.

Sur les 600 espèces nichant en Eurasie, 40% migrent. La plupart de ces oiseaux peuvent être répartis en 2 groupes : ceux dont tous les représentants quittent l'Europe en automne (c'est le cas des insectivores comme les hirondelles ou les fauvettes) et ceux qui migrent à l'intérieur de l'Europe ou qui viennent y passer l'hiver (les oies, certains canards...).

Certains voyagent seul ou en petit groupe (ex : Milan royal, Cigognes...), d'autres se déplacent en grandes troupes (ex : Grues, Pigeons, Vanneaux...)

La plupart des espèces migrent la nuit et se reposent le jour. L'oiseau symbolique de la migration en champagne voyage nuit et jour, il s'agit de la Grue cendrée.

La Grue cendrée



Grues cendrées en vol.
Crédit photo : Pierre Garraud

Connue pour être un des plus grands oiseaux d'Europe, la Grue cendrée, avec ses 2m d'envergure, symbolise les grandes migrations dans notre région. Son vol en V comme Voyage, en fait un symbole de démocratie dans certains pays de l'Est. En effet, les oiseaux se relayent en tête pour moins se fatiguer,

un peu à la manière des cyclistes en peloton.

Quel champenois n'a pas observé les grandes formations en V ou n'a pas entendu « claironner » pendant les migrations nocturnes ?

Fuyant l'arrivée des grands froids en Europe du Nord, elles traversent la France dans une diagonale nord-est/sud-ouest, via nos grands lacs, pour rejoindre l'Espagne et sa région d'Estrémadure.

Sur les 200 000 grues qui traversent notre pays, quelques milliers font une halte sur les lacs aubois et quelques centaines y passent l'hiver pour repartir dès février dans leur pays d'origine et s'y reproduire.

Pour observer les Grues cendrées dans l'Aube, il suffit de se rendre sur la digue du Lac du Temple à hauteur de Brévonnes. La nouvelle piste cyclable permet de s'y promener en toute sécurité, tout en observant le grand spectacle du coucher des Grues en fin d'après-midi quand elles reviennent des champs.

Depuis 2002, le site a été classé en Réserve naturelle pour assurer leur tranquillité, l'accès au bord du lac est interdit au public mais les 10 km de digue permettent de longer cette réserve et d'observer tous ces oiseaux sans les déranger.

Quelques chiffres sur l'oiseau :

- taille : 1m30
- poids : 4 à 6 kg
- envergure : 2m

Protégé en France depuis 1967

Population ouest européenne : 110 000

Population européenne totale : 230 000



Grue cendrée.
Crédit photo : Fabrice Croset

Migration d'automne

Premiers départs au mois d'août (Suède et Russie)

Haltes migratoires en Allemagne (et surtout en Champagne puis en Landes de Gascogne)

Hivernage en Estrémadure en Espagne

Quelques milliers hivernent en France et autant poussent jusqu'au Maroc

Une autre voie à l'Est de la Finlande à la Tunisie via la Hongrie

Retour de printemps

Dès février, la remontée est plus rapide (instinct reproducteur)

Point culminant (5-15 mars)

Couloir de migre décalé à l'Est

Quelques chiffres pour la région

Depuis la mise en eau du Der et d'Orient : 30 à 70 % s'arrêtent = 30 à 50 000 individus sur le Der

- 4000 à 8500 individus hivernent

= 10 à 15 000 individus sur les lacs aubois

- 100 à 300 en hivernage

Grâce aux bénévoles de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, des comptages mensuels, dont les résultats sont affichés à la Maison du Parc, sont organisés sur les lacs.

Une vingtaine d'adhérents se postent autour des plans d'eau, chacun sur son secteur, pour compter tous les oiseaux d'eau, ils notent leurs mouvements pour éviter les doublons et totalisent leurs comptes pour être le plus exhaustif possible.

Ces comptages, qui existent depuis 1983, fournissent des données inestimables sur l'effectif des oiseaux d'eau et sur leurs fluctuations.

Ainsi, en ce mois de novembre 2011, ce sont près de 60 000 oiseaux qui ont été comptés sur les 3 lacs.

L'espèce la plus représentée étant la Sarcelle d'hiver avec 13456 individus, puis viennent la Foulque macroule, le Fuligule milouin et le Canard colvert avec respectivement, 9135, 6244 et 4597 individus.



Sarcelle d'hiver.
Crédit photo : Fabrice Croset

Hormis les canards et les foulques, il a été compté 6710 Vanneau huppés, 6482 Mouettes rieuses et 3023 Grands cormorans. On note une relative stabilité de ces espèces dont les effectifs vont rapidement fondre dès l'arrivée des grands froids.



Foulque macroule.
Crédit photo : Pierre Garraud

Par contre d'autres espèces sont en augmentation depuis quelques années, c'est le cas de l'Oie cendrée avec 1583 individus et surtout de la Grande aigrette, 413 individus, qui était rarissime il y a 20 ans.

Dans les plus rares, notons déjà l Plongeon arctique, l Plongeon imbrin et 3 Faucons pèlerins. La liste est encore longue et confirme l'importance internationale des lacs pour la conservation des oiseaux d'eau. Les pro-

meneurs et certains usagers des lacs ne mesurent pas toujours l'exceptionnelle biodiversité qui est à leur porte, parfois mieux connue hors de nos frontières.

En guise de conclusion, nous invitons les nombreux utilisateurs de la vélovoie à s'arrêter quelques instants sur la digue de Dienville. Regardez et écoutez les Cygnes de Bewick, ils descendent tout juste du Transsibérien pour passer l'hiver chez nous.

Merci encore aux bénévoles de la LPO pour les comptages mensuels et surtout merci à Bernard Vacheret qui coordonne ces chiffres sans compter... ses heures.

Stéphane Gaillard

INTRUS SUR LE LAC !

On le sait, les grands lacs de la Champagne humide sont des sites de passages migratoires réguliers et importants. Les espèces qui y stationnent quelques jours, quelques mois sont connues mais il arrive que certains « intrus » soient aperçus lors d'observations : des oiseaux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter nos terres et nos eaux. C'était le cas lors de la sortie organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux du 2 octobre dernier où nous



Ibis falcinelle
Crédit photo : Fabrice Croset

avons eu le plaisir de découvrir au bout de notre objectif un élégant Ibis falcinelle sur le bord du lac du Temple. Il n'est pas toujours possible de donner une explication à ces présences. Certaines peuvent être celles d'oiseaux échappés de parcs zoologiques Pour celle-ci, il s'agissait sans doute d'un jeune ayant dévié de sa trajectoire migratoire habituelle, un aventurier explorateur peut-être ! Il est resté quelques jours puis est reparti vers d'autres horizons...

D'autres observations surprenantes ont eu lieu cette année : un autre Ibis mais sacré celui là le 26 octobre dernier et le 15 avril des Goélands marins.

Des Flamants roses en 1999 et 2000, un Crabier chevelu en 2008, des Grues couronnées en



Crabier chevelu
Crédit photo : Fabrice Croset



Ibis sacré
Crédit photo : Fabrice Croset

2004 et même un Pélican blanc le 17 septembre 2003... ! Petits passereaux, bécasseaux, d'autres espèces surprises ont été découvertes, lors des comptages effectués régulièrement par la LPO, et relevées dans leurs précieuses fiches !

Pour plus d'informations : <http://champagne-ardenne.lpo.fr/>

Armande Spilmann

UNE GRANDE VOYAGEUSE...

Le 1^{er} aout dernier, était organisée une capture de chauves-souris sur la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient. Dans le cadre du plan régional d'action en faveur des chiroptères, les espèces de chauves-souris forestières sont étudiées par radiopistage. La méthode consiste à capturer des individus au filet maillant et à les équiper d'émetteurs, qui seront ensuite recherchés en journée grâce à une antenne et un récepteur. Les femelles allaitantes équipées permettront de retrouver les gîtes de mise bas.



Grand Rhino

Une belle surprise attendait cette nuit là les participants : la capture d'une femelle de Grand Rhinolophe, une première pour la Réserve Nationale !

Caractérisé par son nez en forme de fer à cheval, le Grand Rhinolophe est une

espèce typique des pâtures arborées, et des milieux bocagers. Chassant à l'affût, suspendue à une branche, l'espèce est fortement liée aux milieux forestiers pour la chasse, mais elle choisira préférentiellement les combles d'habitations ou les anciennes carrières souterraines pour gîter.

Cette découverte décidait l'équipe à doter l'animal d'un émetteur, car la femelle post-allaitante allait nous conduire à son gîte....

Après plus d'une semaine de recherches intensives, l'animal fut finalement retrouvé à Bossancourt, dans une carrière gérée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Champagne Ardenne, abritant la seule colonie connue jusqu'à ce jour dans le Parc.

Ce Grand Rhinolophe aurait ainsi parcouru plus de 18 km pour venir s'alimenter sur la réserve. Un chiffre record pour une espèce qui nous avait habitués jusqu'à lors à de plus faibles distances : 4 km en moyenne autour du gîte (Lugon in Roué et Barataud, 1990) et un maximum enregistré en Angleterre de 14 km (Ransome et Hutson in Lecoq, 2006).

Ces résultats surprenants nous amènent à nous poser une question : pourquoi venir chasser sur la réserve alors que la vallée de l'Aube, plus proche, aurait pu parfaitement convenir aux exigences de l'espèce ?... l'effet réserve ? une proie en particulier ?... Bien que le Grand Rhinolophe soit l'une des espèces d'Europe dont l'activité de chasse a été la plus étudiée, on constate qu'il reste encore beaucoup de choses à découvrir sur ses adaptations en Champagne Ardenne...

Anne Villaumé

Aux comtes de Brienne de l'époque féodale ont succédé des comtes plus courtois. Les d'Enghiens-Brienne, de 1360 à 1380, les Luxembourg-Brienne, de 1380 à 1647 (dont Antoine II qui donnera naissance à François de Luxembourg, futur duc de Piney) puis les Loménie-Brienne, de 1647 à la révolution.

Parmi les Loménie, Louis-Marie-Athanase (1730-1794) fils de Nicolas-Louis, succède à son père en 1758.

La famille est illustre... mais ruinée. Heureusement, Louis-Marie-Athanase a un frère aîné qui a de l'entregent. Né le 9 octobre 1727, Etienne-Charles de Loménie est docteur en théologie en 1751. Grand vicaire de l'archevêque de Rouen et de Saulx-Tavanne l'année suivante puis cardinal et grand aumônier de France. Evêque de Condom en 1760, puis archevêque de Toulouse en 1763, qu'il troquera pour Sens, financièrement plus profitable.

En attendant la suite, il sera l'instigateur du mariage de son cadet avec un beau parti.

Marie-Anne-Etiennette Fizeaux de Clermont est fille unique d'Etienne-Claude Fizeaux que d'aucuns disent riche filateur de Saint-Quentin, marquis de Moÿ et seigneur de Vendeuil.

Colette Bennani nous le montre ancien maître d'hôtel de Louis XIV, marié à la fille d'un Périnet du Jars, ancien marchand de vin devenu l'un des fermiers généraux les plus habiles et les plus riches de France.

Le mariage a lieu en l'église Saint-Roch de Paris, rue Saint-honoré en 1757. Une des plus vastes églises de Paris, terminée en 1730, dans laquelle sont conservés les restes de noms connus des arts et lettres : *Le Nôtre, Corneille, Diderot, Fragonard...*

La corbeille de la jeune épouse est lourde de sept millions de livres, près de 10 millions d'euros actuels.

La dot servira à deux fins immobilières. Les frères de Loménie vont d'abord construire le château de Brienne actuel là où ne se trouvait plus qu'un antique manoir féodal en ruines qu'ils ont dû habiter jusqu'à l'érection du nouveau château.



Le château de Brienne de nos jours côté plateau d'accueil

Déjà, la colline

Une idée reçue voudrait que l'on ait apporté la terre ici pour former une butte sur laquelle on aurait construit un château. Il n'en est rien, au contraire. Le château fort, devenu manoir féodal, était bâti sur un coteau plus élevé que celui que l'on voit aujourd'hui.

Lorsque les frères de Loménie décidèrent de la construction d'un château plus moderne à l'emplacement du vieux manoir en ruines, le temps des forteresses surélevées pour voir de plus loin arriver l'ennemi était passé. Louis XIV avait posé Versailles sur un terrain plat et fait construire un château de plain-pied.

La possession versaillaise de l'oncle Martial de Loménie, ancêtre de Loménie-Brienne, et ce qu'en a fait Louis XIV a peut-être influencé ses neveux, qui ont arasé le coteau pour bénéficier d'une plus large esplanade.

Un travail de terrassement énorme a dû être fait avant de poser le bâtiment. La crête a été rasée et les terres étalées en jardins arborés sur l'arrière. Devant, au centre d'un large plateau, une chaussée à pente douce, empierrée, a été ménagée pour en rendre l'accès aisément praticable aux carrosses les plus riches.

Le comte et le cardinal n'investissent pas seulement dans la pierre à Brienne.

A Paris, ils achètent un superbe hôtel, rue Saint-Dominique, qui porte toujours le nom d'Hôtel de Brienne.

Il a été construit sur les plans de François Debias-Aubry de 1723 à 1730 pour la marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, propriétaire d'un vaste terrain entre la rue Saint-Dominique et la rue de l'Université.

Françoise de Mailly, veuve du marquis de La Vrillière le rachète en 1725, bien avant la fin des travaux : la marquise de Prie, fort intrigante en cour de Louis XV, est tombée en disgrâce.

Françoise de Mailly le revend à Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, princesse de Conti, en 1733, qui le cède à son petit-fils Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche en 1775. Qui le vend l'année suivante à notre comte de Loménie-Brienne nommé secrétaire d'Etat à la guerre selon la tradition familiale, en 1787. Ce n'est qu'à ce moment qu'il prendra le nom d'Hôtel de Brienne.



L'hôtel de Brienne du secrétaire d'Etat à la guerre, aujourd'hui ministère de la Défense

BOIS CÉLÈBRES L'ANCIEN RÉGIME

Racheté le 8 juillet 1802, six ans après la mort du comte par Lucien Bonaparte, puis revendu à Madame Mère trois ans plus tard, il devient propriété de l'État en 1817. Depuis cette date, il loge le ministère de la Guerre, rebaptisé ministère de la Défense de nos jours, au 14 de la rue Saint-Dominique.

Comme l'Hôtel de Luxembourg, « logement de fonction » du président du Sénat, qui porte toujours le nom du premier duc de Piney, l'Hôtel qui abrite le ministère de la Défense a gardé le nom des Brienne.

À l'Hôtel de Brienne de Paris, Clémenceau organisera la victoire de 1917. Et c'est ici que le général de Gaulle siègera, d'abord comme secrétaire d'État à la guerre en juin 1940 - le poste confié aux Loménie-Brienne depuis le règne d'Henri II - puis comme chef du gouvernement provisoire du 25 août 1944 au 26 janvier 1946. Depuis l'endroit, peut-être s'est-il senti, par le nom de Brienne assez proche de sa Boissierie.

En 1760, il reste encore assez de dot pour que notre comte Louis-Marie-Athanase de Brienne achète quelques seigneuries des environs : Mézières, Vallentigny et Chaumesnil pour 280 000 livres. Auquel le beau-père ajoutera Dienville, Unienville et Petit-Mesnil pour 800 000 livres.

Louis-Marie-Athanase n'en reste pas moins pour autant un homme faisant carrière.

Lieutenant-général des armées du roi, il commande le régiment Royal d'Artois de 1747 à 1762 avant d'être nommé secrétaire d'État à la guerre de 1787 à 1788 comme l'ont été ses ancêtres durant les deux siècles écoulés.

La belle vie... sauf que nos derniers Loménie-Brienne n'ont pas de descendance naturelle. Etienne-Charles puisqu'il était ensoutané, Louis-Marie-Athanase parce que la nature n'a pas voulu.

Une source de Wikipédia, l'encyclopédie libre nous dit qu'ils ont eu un fils, François-Alexandre-Antoine, vicomte de Brienne, chef de corps du 12^e régiment de chasseur à cheval.

L'explication de Colette Bennani, l'actuelle présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine de Brienne est plus complète.

Stériles, les Loménie vont faire venir depuis Marseille, trois jeunes de leur famille qui sont nés près de la Méditerranée, et qu'ils vont adopter.

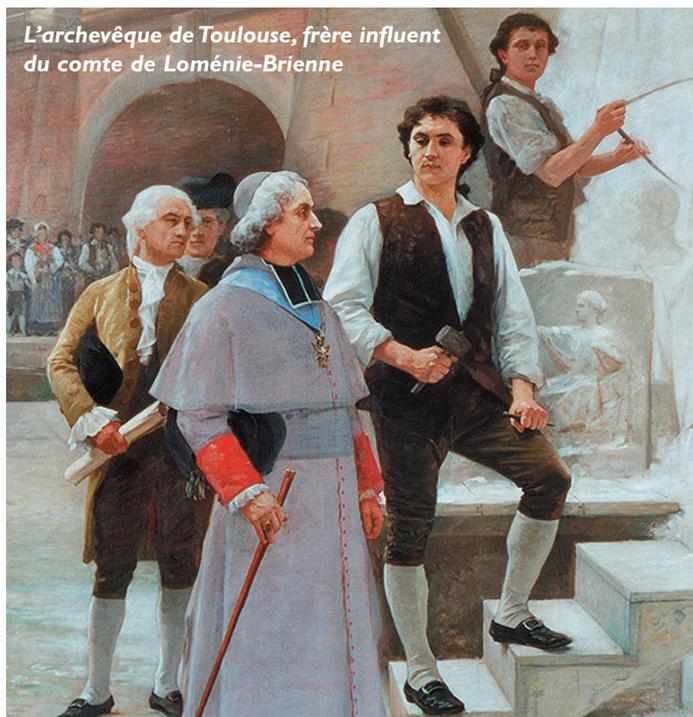
François-Alexandre-Antoine, fils adopté donc, né en 1758, vicomte de Brienne, colonel du régiment de chasseurs jusqu'en 1790, Charles de Loménie, né en 1761 chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, et Pierre-François-Martial, né en 1763, archevêque coadjuteur de Sens en 1788, archevêque également de Traianopolis dans la Rhodope Grecque. Les deux premiers cités domiciliés à Brienne et le troisième à Sens, chez son oncle.

Tous trois guillotins avec leur père et une « sœur ou cousine » apparemment originaire de Paris, dont je n'ai trouvé trace que dans la charrette des condamnés.

Je vous livre cet extrait des mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand qui nous dit ici comment sont morts les frères

de Loménie - le comte et le prélat - ainsi que les trois fils du comte et madame de Canisy, la nièce parisienne :

« Son frère, le comte de Brienne, ancien ministre de la guerre, l'étant venu voir, on arrêta le ci-devant comte, et du même coup l'archevêque, les trois Loménie ses neveux, dont l'un son coadjuteur et madame de Canisy sa nièce. Ils devaient tous, en vertu d'un ordre du Comité de sûreté générale, être conduits le lendemain à Paris.



L'archevêque de Toulouse, frère influent du comte de Loménie-Brienne

Le lendemain au matin, quand on entre dans la chambre de l'archevêque, on le trouve mort.

Le comte de Loménie de Brienne, ses trois neveux, l'abbé Martial de Loménie, le capitaine François de Loménie, le chevalier Charles de Loménie et la nièce de l'archevêque, madame de Canisy furent guillotins tous les cinq le 21 floréal an II. »

De son côté, Just-Jean-Etienne Roy nous décrit le convoi parti de la Conciergerie à 16 heures : « Madame Elisabeth (sœur du roi) était dans la première charrette avec Louis-Marie-Athanase de Loménie et le coadjuteur de l'évêque de Sens, Martial de Loménie. Lorsque l'évêque de Loménie lui parlait de Dieu qui allait récompenser son martyr, elle lui dit en souriant : C'est assez vous occuper de votre salut Monseigneur ».

Sur le site <http://louis-xvi.over-blog.net> on trouve le commentaire de François de Berni : « La date de l'arrestation devait donc être le 15 février 1794 à Sens puisqu'on sait que l'archevêque, frère du comte de Brienne est mort à Sens le 16 février 1794 ».

Les autres seraient donc restés emprisonnés environ trois mois avant d'être exécutés le 10 mai 1794 (21 floréal An II), en noble compagnie.



André Thiennot

Extrait des « Histoires contées des Briennais célèbres »

LE SOLAIRE, CETTE FOIS J'Y CROIS

Etienne Copel, ancien président du PNRFO et membre de notre association, a publié un article dans « La revue » (nouveau mensuel du groupe Jeune Afrique) dont voici les principaux extraits.

« Pendant longtemps, je n'ai pas cru à la possibilité de remplacer le nucléaire par des énergies dites renouvelables. En 1991, j'avais écrit un livre prônant l'amélioration de la sécurité des centrales nucléaires mais expliquant qu'on ne pouvait s'en passer... Aujourd'hui, les données sont en train de changer.

Une puissance installée qui double tous les deux ans !

Depuis vingt ans, l'énergie que les hommes récupèrent du soleil double tous les deux ans. Comme le fait remarquer le très célèbre américain Ray Kurzweil... il suffirait de huit doublings de plus pour satisfaire tous les besoins en énergie de l'humanité... Pour produire de l'électricité solaire, deux méthodes s'affrontent. La première est celle des panneaux photovoltaïques dont les avantages ont permis un spectaculaire développement au cours des premières années du 21^e siècle. Depuis deux ans, le photovoltaïque s'essouffle un peu partout dans le monde. Les critiques se multiplient contre son coût réel et son rendement énergétique qui demeure médiocre : il ne dépasse guère 20% dans le meilleur des cas.

L'avenir : les multiples miroirs des centrales à concentration.

Au lieu d'utiliser directement le rayonnement solaire comme dans la filière photovoltaïque, les centrales à concentration utilisent la chaleur créée par le rayonnement solaire. Elles concentrent les rayonnements reçus grâce à des miroirs généralement paraboliques qui chauffent un fluide caloporteur. Ce fluide transmet l'énergie reçue pour créer la vapeur entraînant une turbine générant du courant électrique grâce à un alternateur... En apparence, la solution est moins élégante que celle des panneaux photovoltaïques. Pourtant, tout porte à croire que c'est là que se trouve l'avenir énergétique de la planète ; en tous cas, c'est cette filière qui porte les plus grands projets solaires actuels. L'avantage majeur des centrales à concentration est d'avoir un collecteur d'énergie extraordinairement simple : le miroir. Quel est le pays qui ne sait pas fabriquer des miroirs par milliers ? Aucun. Combien d'entreprises sur terre sont capables de fabriquer des miroirs par milliers ? Aujourd'hui des centaines, demain sans doute des milliers. Fabriquer des millions de miroirs est tout à fait à la portée de l'humanité.

Et alors tout devient possible car les chiffres font rêver ! Alain Faujas expliquait dans la Revue du Monde (oct/nov 2009) qu'il faut seulement environ deux hectares de miroirs pour obtenir une puissance de 1 MW. En extrapolant, on s'aperçoit que chaque km² de désert ensoleillé reçoit chaque année une énergie solaire équivalente à 1,5 million de barils de pétrole et que l'ensemble des déserts de la planète pourrait théoriquement fournir plusieurs centaines de fois la totalité de l'énergie dont le monde a besoin... Déjà, les projets et même les réalisations fleurissent. Parmi ces réalisations, citons les centrales SEGS (Solar Energy Generating System) à miroirs horizontaux cylindro-paraboliques, construites dans les années 80,90 en Californie. Leur puissance cumulée est de 354 MW, elles utilisent 936 000 miroirs couvrant une surface de 6,5 km². Autre exemple, la tour solaire PS 10 inaugurée en 2007 près de Séville. Là, 624 miroirs de 120 m² pivotent avec le soleil de manière à concentrer toute la journée le rayonnement solaire vers le sommet d'une tour de 115 m de haut où l'énergie reçue est transformée en électricité. La puissance fournie est légèrement supérieure à 10 MW. En



Tour solaire Manzanarès

2009, une deuxième installation deux fois plus puissante a été inaugurée. En 2013, la puissance installée, à la fin du programme, avoisinera les 200 MW soit à peu près le quart d'un réacteur nucléaire.



Centrale solaire Séville PS20-PS10

Quant aux projets en cours, c'est à une véritable explosion que nous assistons : au Maroc, en Espagne, en Egypte, en Tunisie, en Inde, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud... Parmi ces projets, deux sont particulièrement intéressants. Le premier n'est presque plus un projet puisque la construction va démarrer avant l'été 2011. Il s'agit d'une centrale de 44 MW, couplée à une centrale au charbon qui va être construite en Australie par AREVA-Energies nouvelles pour un prix de seulement 76 millions d'euros. Mise en service en 2013, elle sera provisoirement la plus puissante centrale solaire du monde. L'autre projet est particulièrement spectaculaire. Son nom est Desertec. Il est porté essentiellement par la société allemande Siemens et vise à créer un énorme réseau d'installations éoliennes et surtout solaires. Destiné à fournir en quarante ans 15% de l'ensemble de la consommation européenne d'électricité, ce réseau serait implanté sur un grand nombre de pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

Un KWh au même prix que le nucléaire.

La technologie solaire est connue depuis des lustres. Pourquoi y croire plus aujourd'hui qu'hier ? La raison essentielle vient des problèmes actuels des autres sources d'énergie. Le charbon, le pétrole et toutes les énergies fossiles sont de plus en plus critiqués en raison de leur contribution au renforcement de l'effet de serre. En outre, ces énergies n'étant pas inépuisables, elles verront obligatoirement leur prix augmenter régulièrement. Quant au nucléaire, s'il ne présente pas tous les inconvénients que certains lui prêtent, il va être de plus en plus contraint de s'adapter aux exigences croissantes de sécurité. Et ces exigences ont un coût spectaculaire. Prenons l'exemple de l'EPR... Pour différentes raisons, il a vocation à être le plus sûr du monde. Mais son coût grimpe régulièrement pour atteindre cinq milliards d'euros. Pour ce prix, il fournira à Flamanville comme en Finlande une puissance maximale de 1600 MW soit à peu près 150 fois plus que la tour solaire PS 10 dont le prix d'investissement a été annoncé à 35 millions d'euros c'est-à-dire 142 fois moins que l'EPR... Déjà la tour PS20 qui vient d'entrer en service a une productivité bien supérieure. Quant à la centrale australienne construite par AREVA, le coût d'investissement du mégawatt installé (puissance de pointe) sera près de deux fois moins cher que celui de l'EPR. En supposant un temps de fonctionnement deux fois moindre, on peut donc penser que le coût de son KW produit sera très voisin de celui de l'EPR. A côté des coûts d'acquisition, il ne faut pas aussi omettre de tenir compte des frais d'assurances, de fonctionnement, de stockage des déchets et de « déconstruction » qui viennent grever les coûts du KW nucléaire. Il est difficile de faire des calculs précis. Néanmoins, il va devenir de plus en plus difficile d'affirmer que le nucléaire va rester la source d'énergie majeure la moins coûteuse du marché... L'Europe étant moins ensoleillée que le Sahara, il faudra sûrement bien plus d'une décennie pour que le solaire puisse vraiment se substituer au nucléaire. L'essentiel demeure : aujourd'hui, on a le droit de rêver à une énergie propre, pratiquement sans limites, et particulièrement généreuse pour les pays les plus pauvres de la planète ».

LES CHÂTEAUX DANS L'AUBE

Jean Claude Czmarra
Le Pythagore
Novembre 2011
36 €



En cette fin d'année, Jean Claude Czmarra propose un beau livre consacré aux « Châteaux dans l'Aube ». Soixante neuf édifices y sont décrits avec photographies extérieures et aperçus des aménagements.

Un plan issu des archives départementales ou du cadastre napoléonien appuie souvent le texte. L'auteur a justifié cette première sélection : « si l'on prend en compte les mottes féodales, les maisons seigneuriales, ainsi que les demeures de maîtres... on arrive à un nombre proche de 400 ! ».

Au-delà d'une iconographie somptueuse, l'ouvrage apporte nombre d'informations précises, fruit d'un travail de recherche méticuleux.

De la plaque de cheminée du Château d'Auzon-les Marais à la cheminée et au nombre d'alvéoles du pigeonier de Bossancourt, tout est passé en revue.

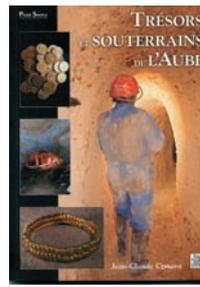
Origines, généalogies des seigneurs et bâtisseurs tiennent naturellement une place de choix.

Les possibilités de visite sont mentionnées. On ne nous en voudra pas de nous être attardés sur les châteaux situés dans le PNRFO.

Vendeuvre et Brienne ont toute leur place, Piney est plus discret, Géraudot absent. Mais Jean Claude Czmarra annonce une suite que nous attendons avec impatience.

TRÉSORS ET SOUTERRAINS DE L'AUBE

Jean Claude Czmarra.
Ed Alan Sutton.
Col Passé Simple.
2009.



L'ouvrage précédent n'oubliait pas de révéler la part de mystères et de légendes qui entoure les vieilles demeures seigneuriales. On sait l'intérêt de l'auteur pour les mondes invisibles ou secrets. Le lien s'établit donc facilement avec un ouvrage plus ancien et plus modeste mais qui passionnera chacun par ce qu'il révèle d'univers cachés. Sorte de dictionnaire, il recense 88 lieux de découvertes remarquables, trésors ou témoignages archéologiques et précise les circonstances parfois insolites qui y président. Ainsi, une taupe, animal subtil et raffiné, devenue inventeur de trésor à Torvilliers : 2 000 médailles romaines, s'il vous plaît. C'est un berger qui tenta d'en recueillir le fruit !

« Que fait-on dans l'Aube ? On creuse ! ». Sous les églises, les commanderies, les châteaux. Quel enfant n'a rêvé de prolonger sous terre des rêveries d'aventures extraordinaires ? Grâce à Jean-Claude Czmarra, la réalité rejoint le fantasme et les désirs d'évasion. Photographies, plans, relevés spéléologiques mettent à jour ce qui reste caché au commun des mortels. « De quelle cavité de notre moi profond surgit ce rêve de monde souterrain... ? » s'interroge l'auteur. Les lieux sont plus ou moins accessibles, parfois purement imaginaires. L'aventure n'est pas toujours sans danger. Les claustrophobes apprécieront particulièrement cette lecture à l'air libre.

Jeudi 8 décembre, la Mairie de Courteranges accueillait M^{lle} Agathe Dupin représentant la FREDONCA (Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles de Champagne Ardenne. www.fredonca.com) « Traitez mieux... Traitez moins », tel était le thème de la rencontre avec comme objectif une information sur la Charte d'entretien des espaces publics.

On le sait, les collectivités les particuliers sont de gros consommateurs de produits phytosanitaires dont on retrouve les molécules dans les cours d'eau : les transferts sont 40 à 50 fois supérieurs en zones urbaines par rapport aux terres agricoles.

Données précises et objectifs furent clairement exposés.

L'Escarboucle reviendra sur ce sujet dans son numéro de printemps, avant que n'entrent en action les pulvérisateurs de tous calibres.

GLB



L'ASPPA

L'ASPPA, Association de Sauvegarde du Patrimoine de Piney et Alentours vient d'être créée. Elle se propose de faire revivre l'histoire de la contrée, sans limites trop rigides : la commune, le canton, la communauté, mais aussi l'histoire commune des villages du duché d'autrefois.

Six « Carnets d'Histoires » édités par l'ASPPA sont déjà sortis. Ils évoquent en vrac Piney, Pougy, Lesmont, Marie de Médicis, le Moulin de la Gruyère ou la vie d'apprenti dans un atelier des années 1930. Les prochains évoqueront Mesnil-Sellières, Luyères, Brévonnes, jusqu'à ce que tous les petits carnets for-

ment une « très grande bibliothèque »... de Piney et de ses alentours.

L'ASPPA édite également, sous le titre « Valeurs d'Avenir », un bulletin trimestriel pour ses membres. Le premier va sortir mi-janvier.

ASPPA, 1 rue de la Chapelle, 10220 PINEY. mail : ASPPA@gmx.fr

Adhésion annuelle 10 euros

André Thiennot

RANDONNÉES

Samedi 14 janvier

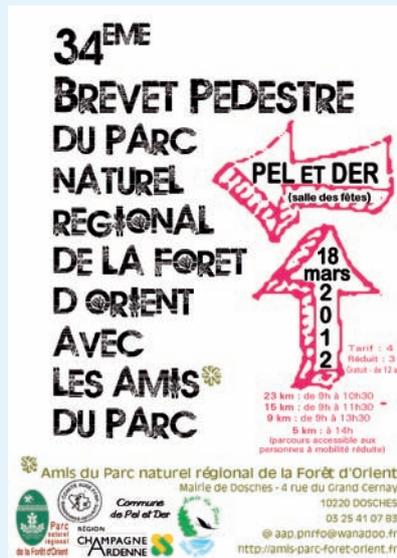
Randonnée
« Bienvenue dans le Parc »

RDV à 13h30
sur la place de la salle des fêtes
de Bouy-Luxembourg
(nouvelle commune intégrée dans
le périmètre du Parc en 2010)

Dimanche 12 février

Randonnée
« Troyes historique
et la voie des Viennes »

RDV à 13h30
sur la place Robert Galley à Troyes
(devant le bâtiment du Grand Troyes)



Dimanche 18 mars

34^e Brevet pédestre du Parc
au départ de Pel et Der

RDV à partir de 9h
à la salle des fêtes de Pel et Der
4 circuits : 9, 15 et 23 km
et 1 circuit de 5 km
accessible aux personnes
à mobilité réduite.

Adultes : 4 euros
Etudiants, licenciés FFRP ; adhérents
Amis du Parc : 3 euros :
Gratuit pour les moins de 12 ans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 30 mars à 17h30 à la salle des fêtes de Bouranton**. Elle sera suivie à 20h d'une conférence-débat sur la biodiversité forestière animée par Rémy François du Conservatoire botanique national de Bailleul.

Le programme complet de nos randonnées et de nos animations pour l'année 2012 sera bientôt disponible sur notre site internet et sur demande mais d'ors et déjà vous pouvez noter les dates suivantes dans vos agendas :

- Le samedi 30 juin : circuit guidé en autocar d'une journée « sur les traces des Templiers et des Cisterciens ». Ce circuit nous mènera cette fois-ci du côté de Bar-sur-Aube, Clairvaux et Avallieur.
- Le samedi 8 septembre, un autre circuit guidé d'une journée pour revoir les **chefs-d'œuvre de la sculpture champenoise** présents sur le Parc et mis en lumière à l'occasion de l'exposition « Le Beau XVI^e » en 2009.

Pour ces deux circuits, il sera nécessaire de s'inscrire.

CINÉMA
À MONTIERAMEY

Mardi 17 janvier à 20h30

Intouchables

d'Eric Tolédano et Olivier Nakache
avec François Cluzet, Omar Sy...

Mardi 14 février à 20h30

**Les neiges
du Kilimandjaro**

de Robert Guédiguian
avec Ariane Ascaride,
Jean-Pierre Darroussin ...



Adultes : 6 €
Enfants : 3,50 €
Salle des fêtes

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC
JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2012

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 €
Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin,
A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery,
JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux.
Crédit photographique : Association des Amis du Parc
et PNRFO
Décembre 2011 - ISSN 0999-4998
D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK
sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est
interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
Marque déposée.

